



Table régionale des organismes communautaires  
en santé et services sociaux Centre-du-Québec / Mauricie

## **COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

### **Mobilisation des organismes communautaires UNE AUGMENTATION DU FINANCEMENT À LA MISSION EST EXIGÉE**

**Trois-Rivières, le 8 avril 2015**– La Table régionale des organismes communautaires Centre-du-Québec / Mauricie (TROC-CQM) conviait aujourd’hui la presse pour annoncer qu’elle entame sa plus importante campagne de mobilisation et de moyens de pression exigeant du gouvernement libéral l’augmentation du financement à la mission.

#### **L’autre système de santé et de services sociaux**

Le 30 octobre 2013, le gouvernement du Québec, alors dirigé par la première ministre Pauline Marois, annonce un investissement de 120 millions \$ sur 3 ans pour les 3 000 organismes communautaires en santé et services sociaux du Québec. La portion de la région Mauricie-Centre-du-Québec s’élève à 9 millions \$.

Le 5 juin 2014, le gouvernement libéral de Philippe Couillard annule cet engagement. Puis, la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, Lucie Charlebois, gèle pour 3 ans (2014-2017) le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), programme servant de financement de base pour les organismes.

Pour 2014-2015, le ministère de la Santé et des Services sociaux a versé la plus faible indexation au PSOC en 18 ans, soit 0,9 %. Avec le dernier budget du gouvernement libéral, aucune indexation de financement n’a été clairement annoncée. Pire, le budget destiné à ce ministère est réduit.

« C’est inacceptable, dénonce Sylvain St-Onge, coprésident de la TROC-CQM. Les organismes communautaires subiront les contrecoups des politiques budgétaires du gouvernement. L’action des organismes communautaires répond à des besoins urgents d’une population vulnérable, consolide le tissu social québécois et aide grandement le système public de santé. Le communautaire, c’est l’autre système de santé et services sociaux », poursuit-il. Le système public de santé est responsable de rendre accessible les traitements et les soins aux personnes. Les organismes communautaires luttent contre l’exclusion sociale, travaillent pour la prévention et ils accompagnent des milliers de personnes démunies et vulnérables.

« Mieux financer les organismes communautaires, c’est une décision politique », indique M. St-Onge. C’est pourquoi la TROC-CQM a présenté un plan de mobilisation pour le rehaussement du financement à la mission. C’est près de 1 200 membres de conseils d’administration d’organismes communautaires qui furent consultés depuis décembre dernier. 70 % des organismes communautaires, 70 % des conseils d’administration, après discussions, débats et vote, dans plusieurs cas, ont décidé de donner un mandat de mobilisation. Dès ce printemps, et pour les prochains mois, des centaines de représentant-e-s d’organismes, de membres et de bénéficiaires mettront de la pression

sur le gouvernement. Des manifestations sont à prévoir, de même que la grève. La première manifestation se tiendra le 13 mai prochain.

Le ministre responsable de la Mauricie, monsieur Jean-Denis Girard fera l'objet de notre intérêt constant parce que ce dernier siège au conseil des ministres en compagnie de madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, et de monsieur Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux. Nous attendons du ministre responsable de la Mauricie son écoute et son aide directe pour plaider notre cause et pour nous obtenir une rencontre que nous demandons officiellement aujourd'hui.

Pour Marie-Ève Lavoie, de l'organisme Autisme Centre-du-Québec : « Il est clair que si nous sommes mieux financés, nous pourrions consolider les services offerts et même les développer, nous n'aurons pas à prendre des décisions qui reposent entièrement sur un financement insuffisant. C'est pourquoi Autisme Centre-du-Québec participe à la campagne de mobilisation. »

Par cette campagne de mobilisation, la TROC-CQM exige un rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires. « Si le gouvernement comprend l'urgence d'accroître le financement à la mission, la TROC-CQM sera prête à travailler sur une entente de financement avec le gouvernement. Nous voulons une entente provinciale entre nos représentant-e-s du mouvement communautaire et les ministres de la Santé et des Services sociaux. Une entente sur le travail des organismes à répondre aux besoins, une entente dans laquelle le gouvernement investit pour consolider les équipes de travail, supporter nos efforts pour mobiliser les communautés, le bénévolat, la militance. Enfin, une entente gagnant-gagnant pour les personnes vulnérables et pour un gouvernement responsable », conclut Sylvain St-Onge.

### **La TROC-CQM**

La Table régionale des organismes communautaires Centre-du-Québec / Mauricie a été mise sur pied en 1992. Sa mission consiste à promouvoir et à représenter les organismes communautaires du grand secteur de la santé et des services sociaux de la région sociosanitaire Mauricie-et-Centre-du-Québec. La TROC-CQM compte 184 organisations membres.